



*Pro-
noncé
à Cha-
renton
le 25.
Novè-
bre
1668.

SERMON SEIZIEME.*

HEBREUX, XII. v. 18. 19.

20. 21. 22. 23. 24.

18. Car vous n'estes pas venus a une montagne, qui se puisse toucher a la main ni au feu brûlant, ni au tourbillon, ni a la tempeste.

19. Ny au retentissement de la trompette, ny a la voix des paroles, dont ceux qui l'entendoient, requièrent que la parole ne leur fust plus adressée.

20. Car ils ne pouvoient porter ce qui avoit esté ordonné, que si mesme une beste touchoit la montagne, elle fust lapidée ou transpercée d'un dard.

21. Et ce qui paroissoit étoit si terrible, que Moïse mesme dit, Je suis tout épouvanté & j'en tremble.

22. Mais vous estes venus a la montagne de Sion, a la Cité du Dieu vivant, a la Ierusalem celeste; & aux milliers d'Ange;

23. A l'assemblée & a l'Eglise des premiers nais, qui sont écrits dans les cieux, a Dieu
qui

*qui est le iuge de tous, & aux esprits des justes
sanctifiez.*

24. *A Iesus le Mediateur de la nouvelle
alliance, & au sang de l'aspersion qui prononcee
de meilleures choses, que celuy d'Abel.*



HERS FRERES;

Quand les Apôtres de Iesus Christ publièrent la divine doctrine de leur Maître, ils trouverent le monde prevenu de deux religions differentes, du Paganisme & du Iudaïsme ; Elles occupoient mais inegalement tous les pays où les Apôtres adresserent leur predication, le Paganisme s'étendant presque par toute la terre habitable ; au lieu que le Iudaïsme n'en avoit qu'une fort petite partie. Tant y a que quelque lieu que peussent entreprendre les herauts du Fils de Dieu, il n'y en avoit point dont les Payens ou les Juifs ne fussent les maistres ; & où les uns & les autres n'usassent de l'autorité & de la puissance qu'ils y avoient pour en éloigner l'Evangile, persecutant ceux qui le preschoient & punissant ceux qui l'em-

brassoient. Cette dure condition rebu-
toit les hommes ; & si elle ne pouvoit pas
d'abord les empescher de croire que les
enseignemens des Apôtres ne fussent
vrais & raisonnables , elle leur faisoit
au moins souhaiter , qu'ils se pussent ac-
commoder avecque la religion domi-
nante dans les lieux, où ils vivoient. Les
Payens ne manquoient pas de les y soli-
citer ; & ayant ébranlé leur esprit par la
terreur de la persecution , ils taschoient
de les gagner par diverses apparences
qu'ils rehaussoient avec les couleurs de
la sagesse & de l'eloquence humaine,
dont ils étoient les grands maîtres. Ils
leur mettoient devant les yeux l'autori-
té de leurs ancestres , l'antiquité & la
magnificence de leurs temples, la beauté
& la diversité de leurs ceremonies , la
multitude & la gravité de leurs Pontifes
& Sacrificateurs, l'ordre & la pompe de
leurs festes , de leurs processions , & de
leurs autres devotions , la chasteté de
leurs vestales, les oracles, les visions , &
les miracles de leur religion , les succez
& les prosperitez de leur Etat , l'appro-
bation de leurs sages , le consentement
des peuples , & l'exemple des Princes
souve-

souverains & de leurs plus hauts Officiers, qui assis sur les trônes & sur les tribunaux les plus eminens de la terre s'humilioient sous les pieds des divinités publiques, les adorant & leur faisant l'hommage de toute leur dignité, mesme les meilleurs & les plus estimez avecque le plus de veneration & de soumission. Mais quelque grand que fust l'éclat de ces fausses couleurs, l'absurdité & l'extravagance palpable des idoles Payennes le rabbatoit aisement dans l'esprit de ceux des Chrétiens qui se servoient de leur raison. La tentation étoit beaucoup plus forte du côté des Juifs, qui outre ces mesmes apparences de l'antiquité, des miracles & de la Majesté de leur religion, de la pompe, de la beauté & diversité de ses ceremonies, de l'ordre & de la succession de ses Pontifes continuée sans interruption depuis leur premier commencement, & des autres ministres sacrez qui en dependoient, outre tout cela avoient cet avantage au dessus de toutes les superstitions des Payens, que par la confession mesme des Chrétiens, le Dieu qu'ils adoroient est le vray Dieu eternal createur du ciel & de

la terre. C'est ce qui rendoit les Juifs plus opiniâtres dans leur erreur ; & qui les sollicitoit plus violemment quand ils s'étoient convertis au Christianisme, d'en sortir pour retourner a leur premiere religion. Pour leur arracher ce pretexte de l'esprit , & pour affermir dans la profession de l'Evangile , ceux de cette nation qui s'y étoient rangez , l'Apôtre S. Paul represente souvent dans ses divines épîtres , que ce mesme Dieu qui leur avoit envoyé Moïse leur avoit aussi promis Iesus Christ ; le premier, pour commencer son ouvrage, le second pour l'achever, l'un pour gouverner leur enfance ; l'autre pour les emanciper & les affranchir, l'un pour les preparer a sa grande & eternelle alliance, l'autre pour les en mettre en possession ; Que quitter la discipline de Christ pour se remettre dans celle de Moïse, c'est renoncer a sa majorité pour retourner dans l'enfance. Il presse particulièrement ces avantages de l'Evangile au dessus de la Loy dans cette epître ; comme en celle qu'il écrit a des Hebreux , convertis du Iudaïsme au Christianisme : Il n'est pas besoin d'en remarquer les autres lieux ; Celuy
que

que nous venons de vous lire suffit; où il fait un admirable paralelle du Judaïsme & du Christianisme, découvrat d'un côté avec une divine adresse les foibleſſes & les imperfectiõs de la vieille alliãce, & de l'autre les excellences & les perfectionſ de la nouvelle. Il en prend occasion de ce qu'il venoit de leur dire qu'ils perfeveraffent conſtamment dans la grace de Dieu & ſe gardaffent bien d'eſtre profanes comme le fut autrefois Eſau, qui perdit par un irrevocable arreſt de Dieu toute la dignité de ſa primogeniture pour l'avoir mépriſée, la vendant laſchement pour une viande de neant, pour un potage de lentilles, pour leur montrer que quelque grande que ſoit la perte que fit Eſau la nôtre ſera incomparablement plus grande que la ſienne, s'il nous arrive d'eſtre profanes comme luy, il nous déploye devant les yeux les avantages de la condition où Jeſus Chriſt nous a mis au deſſus de l'état où la Loy avoit mis les Juifs, qui étoit le bien le plus relevé qu'Eſau peult eſperer de ſa primogeniture, s'il l'eult conſervée. C'eſt par là qu'il commence ce paralelle; nous reſentant premierement l'état, où Moïſe

se mettoit les Juifs ; puis en second lieu a l'opposite celuy où Iesus Christ nous a mis par son exemple , le premier en ces mots , *Car vous n'estes pas venus a une montagne , qui se puisse toucher a la main , ni au feu brûlant , ni au tourbillon ; ni a l'obscurité , ni a la tempeste , ni au son de la trompette ,* & ce qui suit, jusques au verset 22. Puis il ajoûte en second lieu , l'autre partie de cette comparaison, opposée a la premiere en ces mots. *Mais vous estes venus a la montagne de Sion , a la cité du Dieu vivant , a la Ierusalem celeste ,* & la suite jusqu'au verset 25. l'avouë qu'il est mal-aisé d'expliquer l'une de ces parties sans toucher l'autre , parce qu'elles sont toutes opposées , chaque article de la seconde en regardant un dans la premiere qu'il ôte & en la place duquel il entre , comme quand l'Apôtre dit dans la premiere partie que *nous ne sommes pas venus a une montagne qui se puisse toucher a la main* , il oppose a cela ce qu'il dit dans la seconde , que *nous sommes venus a la montagne de Sion*. Nous aurons donc a les traiter maintenant toutes deux ensemble. Mais le sujet est si grand & si riche qu'il m'est impossible de l'épuiser tout entier

entier dans une seule action ; l'Apôtre comme ce Scribe bié instruit du Royaume des Cieux dont nôtre Seigneur parle dans l'Évangile , nous ayant icy tiré de son tresor une admirable abondance de *choses anciennes & nouvelles*. Considerons les donc les unes apres les autres. Et commençons par ce qu'il dit des *anciennes* que nous traiterons en cette action si le Seigneur le permet , remettant le discours des nouvelles a une autrefois s'il plaist a sa divine bonté. Quant a l'ancienne alliance , pour nous en montrer la nature , & nous faire voir combien sont foibles & imparfaits les effets qu'elle est capable de produire en nous , il nous la represente dans sa source , nous ramenant devant les yeux le lieu & la maniere terrible dont elle fut publiée la premiere fois par la bouche mesme du Legislatteur ; puis il nous décrit la frayeur dont elle faisit les cœurs non des Israélites seulement , mais aussi de Moïse mesme. Il tire des livres mesmes de Moïse ce qu'il dit de l'un & de l'autre. Pour la maniere de la publication de la Loy , vous la reconnoissez clairement dans ses premieres paroles ; *Vous n'estes*

Math.
13. 52

mors

pas

pas venus (dit-il) a une montagne qui se puisse toucher a la main ni au feu brûlant, ni au tourbillon, ni a l'obscurité, ni a la tempeste, ni a la voix des paroles, Tout cela est tiré du chapitre 19. & 20. de l'Exode, & des 4. & 5. du Deuteronomie, où Moïse décrit magnifiquement toute cette admirable hïstoire de la publication de la Loy. Premièrement quant a la montagne dont l'Apôtre parle. Moïse dit expressement que le troisieme jour auquel la Loy leur devoit estre prononcée étant venu, il fit sortir du camp le *peuple d'Israël, au devant de Dieu* pour estre receus en l'alliance, qu'il vouloit traiter avec eux ; & qu'ils *s'arrestèrent tous au dessous de la montagne.* C'est ce qu'entend l'Apôtre *qu'ils vinrent a la montagne*, pour entrer en l'alliance de Dieu. Vous savez tout ce que Moïse ajoûte aussi, que cette montagne étoit celle de Sinai, située dans les deserts de l'Arabie, où le Seigneur retint son peuple quarante ans durant, les faisant tourner çà & là dans ces vastes solitudes, avant que de l'introduire en Canaan. Mais l'Apôtre remarque expressement icy que *cette montagne se pouvoit toucher a la main.* Qui en doute, & qu'étoit-il besoin

besoin de nous en avertir, puis qu'il n'y
 a point de montagne au monde, qui
 ne puisse estre veüe de nos yeux & tou-
 chée mesme de nos mains, dõt la nature
 ne soit materielle & corporelle, & par
 consequent exposée a nos sens ? Chers
 Freres c'est pour cela mesme, que l'A-
 pôtre luy a icy donné cette épithete, pour
 nous avertir que cette montagne de Si-
 nai a laquelle il fit venir son ancien peu-
 ple, étoit terrestre comme les autres,
 & qu'elle n'avoit rien en elle de singulier,
 rien qui ne luy fust commun avecque les
 autres montagnes du monde. Mais bien
 que celles, qui sont ainsi proprement
 nommées, soient de mesme nature, tou-
 tes sensibles & palpables, la verité est
 pourtant, qu'il y en a quelcune dans les
 Escritures, qui ne se peut toucher a la
 main; celle nommément, a laquelle Je-
 sus Christ nous appelle par son Évangile,
 & que l'Apôtre appellera cy apres dans
 l'autre partie de son opposition, *la mon-
 tagne de Sion*, c'est-a-dire le Ciel, ou le
 Seigneur est assis dans la gloire de son
 Pere; *la Ierusalem celeste*, comme l'A-
 pôtre s'en explique dans les paroles sui-
 vantes; ainsi nommée metaphorique-
 ment

ment & allegoriquement parce que c'est le plus haut lieu de tout l'Univers. J'en dis autant de *ce feu brulant*, qu'ajoute S. Paul; Car il est bien vray, que nous sommes aussi venus a un certain feu ainsi nommé figurement dans l'Ecriture; un feu divin & spirituel, qui éclaire, & ne brûle point; un feu lumineux sans rendre fumée côme celuy, qui tomba sur les Apôtres le jour de la premiere Pentecôte, une flamme innocente qui se posa sur chacun d'eux, les illuminant & purifiant sans les brûler ni les consumer; celuy encore qu'entend S. Iean Baptiste, quand il dit que le Seigneur baptisera ses disciples d'esprit & de feu, c'est-à-dire d'un Esprit, qui a la lumiere & l'efficace du feu. Mais le feu, qui accompagne la publication de la Loy étoit un feu elementaire, allumé par la puissance de Dieu dans la montagne de Sinai, jettant une fumée épaisse comme celle d'une fournaise, ainsi que Moïse le remarque, disant que toute cette montagne étoit en fumée; parce que le Seigneur étoit descendu dessus en feu, & encore plus expressément dans le Deuteronomie; *Toute la montagne* (dit-il) *étoit en feu ardente jus-*

Exod.
19. 18.

Deut.
4. 11.

qu'au

qu'au milieu du ciel. Apres ce feu brûlant, détruisant & consumant, l'Apôtre ajoute le tourbillon, l'obscurité, la tempeste, & le bruit de la trompette. Moïse dit tout de mesme dans le Deuteronomie ; qu'il y eut tenebres, nuée & obscurité. C'est encore ce qu'il entend, quand il dit dans l'Exode, qu'aussi tost que le jour de la publication de la Loy fut levé, dès le matin on vit l'air tout enflammé d'éclairs, accompagnés de tonnerres épouvantables avec un broüillard & une grosse & épaisse nuée, qui couvroit la montagne, & qu'avec tout cela on entendoit encore le son fort éclatant d'une trompette, qui retentissoit incessamment aux oreilles de tout le peuple. La nuée faisoit l'obscurité ; les éclairs & les tonnerres, & le bruit effroyable de la trompette formoient le tourbillon & la tempeste. Enfin apres cette triste & effroyable pompe de tonnerres, d'éclairs, de nuages, d'obscurité, de bruit & de tempeste Dieu parla luy mesme du haut de la montagne, & prononça les dix Paroles de la Loy ; mais d'un ton si terrible, & si étonnant, que toute l'horreur qui avoit paru jusques-là, n'étoit rien au prix des épouvantables,

Deut.
4.11.Exod.
19.16.

vantables éclats de cette forte & magnifique voix de l'Eternel, qui brise les cèdres, & qui abbat les forefts, qui fait trembler les deserts, & sauter les montagnes, comme chante le Prophete au

Pfeau. 29. Car que Dieu ait prononcé les paroles de la Loy avec une voix terrible & tout a fait extraordinaire & divine, Moïse le remarque expressement, quand il dit dans le Deuteronomie que le Seigneur profera ces paroles du milieu du feu, de la nuée & de l'ob-

Deut. 5. 22. scurité avec une *grande voix*, c'est-à-dire une voix haute & magnifique au dessus de toutes les voix des hommes & de la nature. C'est ce que l'Apôtre appelle *la voix des paroles*. La seule image de cette journée montre assez combien elle fut terrible; ne se treuvant rien dans tout son equipage, qui ne donne de la frayeur, le feu, & la fumée de la montagne, le bruit des tonnerres, la lueur des éclairs, l'épaisseur & l'obscurité des nuës, ce son fort & retentissant de la trompette, les tourbillons de la tempeste & la voix propre du Createur du monde; tous les elemens meslez & confondus ensemble, le feu, l'eau, l'air & la terre; toute la nature

nature parée si je l'ose ainsi dire de ce qu'elle a de plus funeste. Mais si la seule considération des choses mesmes ne suffit pas pour vous en représenter la terreur, l'effet que ce spectacle produisit dans les cœurs des Israélites vous en découvrira clairement la vérité. Quels furent donc les sentimens & les mouvemens de ce peuple a la veüe de toutes ces choses ? L'Apôtre nous le montre en suite dans la seconde partie de nôtre texte, quand il dit, que ceux qui entendirent *la voix des paroles demanderent & prièrent que la voix ne leur fust plus adressée*. Moïse dit d'entrée que le peuple voyant ce spectacle si terrible les brandons de feu, la fumée, & entendant le mugissement des tonnerres & le bruit retentissant du cornet, *trembloit de peur, & se tenoit loin de la montagne* ; Puis il ajoute, *C'est pourquoy ils dirent a Moïse ; Toy parle avecque nous, & nous écouterons ; mais que Dieu ne parle point a nous, de peur que nous ne mourions*. C'est justement ce qu'entend l'Apôtre quand il dit, *qu'ils demanderent que la parole ne leur fust plus adressée*. Le mot de l'original * se prend souvent pour dire simplement refuser. Mais icy

Exod.

29.18.

19.

*

παρη-

τή-

σατε

K k & ail-

& ailleurs encore il signifie refuser, avec excuse & priere. Il entend donc que les Israëlités supplierent d'estre dispensez d'entendre davantage cette voix terrible de Dieu, qu'ils venoient d'ouïr tonner au haut de la montagne. En effet l'Ecriture nous la represente ainsi fort exactement dans le Deuteronomie, où elle

Deut. raconte que les Israëlités apres avoir enten-
 5. 23. du la voix de Dieu du milieu des tenebres, &
 24. 25. du feu de la montagne; vinrent a Moïse & luy
 27. dirent, Voicy l'Eternel nôtre Dieu nous a fait
 voir sa gloire & sa grandeur, & nous avons
 entendu sa voix au milieu du feu. Et main-
 tenant pourquoy mourrions nous? Car ce
 grand feu-là nous consumera. Si nous enten-
 dons encore une autrefois la voix de l'Eternel
 nôtre Dieu nous mourrons. Approche toy &
 écoute tout ce que l'Eternel nôtre Dieu dira;
 puis tu nous rediras tout ce que l'Eternel nôtre
 Dieu t'aura dit, & nous l'entendrons & le fe-
 rons. Delà vous voyez qu'ils desirent d'e-
 stre dispensez d'ouïr davantage non la
 parole, c'est-a-dire la Loy, les comman-
 demens & les enseignemens de Dieu;
 mais bien cette voix terrible de la pro-
 pre bouche de Dieu, qui les avoit épou-
 vantez, & les avoit fait presque mourir
 de

de peur. Ils veulent bien entendre la parole du Seigneur, mais de la bouche de Moïse son serviteur, & non de la sienne propre, dont le ton étoit trop haut & trop magnifique, pour les oreilles des hommes. C'est donc ainsi qu'il faut prendre ces mots de S. Paul, qu'ils demanderent que *la parole ne leur fust plus adressée*, c'est-à-dire la parole prononcée par la propre voix de Dieu, comme ils venoient de l'entendre. Vn des meilleurs exemplaires Grecs lit, qu'ils demanderent qu'il ne *leur ajoutast plus la parole* ; ce que l'on peut entendre ou pour dire simplement que Dieu n'ajoutast pas un mot à ce qu'il venoit de leur dire ; ou ce qui me semble plus à propos, pour signifier par une phrase Ebraïque, que Dieu ne continuast plus à leur parler, savoir luy mesme & de sa propre bouche. Le tout revient à un mesme sens. Mais outre la terreur que donnoit la voix de Dieu, l'Apôtre ajoute encore une autre cause de l'extreme frayeur de ces Israélites, & de la peur qu'ils avoient de comparoître devant luy pour l'ouïr parler ; *Car ils ne pouvoient porter (dit-il) ce qui avoit esté ordonné, que si mesme une beste touchoit la*

† Cod.
MS.
Thecla
περ-
διδρα

montagne elle fust lapidée, ou transpercée d'un dard; Moïse rapporte l'ordonnance entiere en ces mots, *Nulle main ne touchera la montagne. On lapidera* ou l'on transpercera d'un dard, tout ce qui y aura touché, *soit beste, soit homme, il ne vivra point*; c'est-a-dire on le fera mourir irremissiblement: L'Apôtre ne rapporte de cette Loy, que ce qui y paroist le plus étrange & de plus capable de causer de la terreur; savoir que la beste mesme ne pouvoit approcher de la montagne sans perir. Que l'on mette a mort sans remission un homme doué de raison, qui apres avoir entendu la deffense du Legislatteur, l'auroit violée volontairement; il n'y a rien d'étrange en cela. L'on ne s'étonne pas de la punition quand le crime est manifeste; Mais qu'une beste qui étant destituée de raison n'est capable ni d'entendre, ni par consequent de mépriser ou de violer une loy, ne laisse pas de perdre la vie pour s'estre approchée d'une montagne, où les innocens instincts de sa nature la tiroient pour y trouver dequoy repaistre; c'est une chose étonnante, & qui ne laissoit aux Israëlitites aucune esperance de pouvoir subsister dans

dans un lieu, où paroissoit cette redou-
 table Majesté de Dieu. Ils ont raison
 apres cela de prier qu'on les épargne, &
 qu'on ne les expose plus a écouter de
 prés la voix d'un Dieu si saint & habitant
 une lumiere si inaccessible. Mais cette
 terrible & glorieuse apparition de Dieu
 dans un équipage si épouvantable ne les
 effraya pas seuls. Leur Moïse en fut ef-
 frayé luy mesme. Et c'est ce que l'Apô-
 tre remarque enfin en dernier lieu ; *Ce*
qui paroissoit (dit-il) étoit si terrible que Moïse
mesme, dit, Je suis tout épouvanté, & j'en
tremble. Ce qui paroissoit sur la mon-
tagne & a l'entour, c'est-a-dire ce qu'ils
y voyoient, le feu, les tonnerres, l'ob-
scurité, & tout ce que nous avons re-
présenté cy devant étoit si étonnant & si
redoutable, que le peuple n'en fut pas
seul frappé d'horreur & de crainte, Moï-
se leur conducteur, l'interprete de la vo-
lonté de Dieu & qui s'approchoit si fa-
milierement de luy, en fut surpris luy-
mesme, & a la premiere veuë de cette
merveille ne peut s'empescher d'estre
soudainement saisy d'une si grande
frayeur qu'il en trembla, & le reconnust
franchement, s'écriant, j'en suis tout epou-

vanté & en tremble. J'avouè que depuis il se rassura, & qu'il rassura mesme le peuple, leur disant, comme il le témoigne luy mesme, *Ne craignez point*; Mais cela n'arriva, que depuis que le Seigneur l'eût favorisé, luy répondant par une voix, & que l'appellant il le fit monter au sommet de Sinai où il parla a luy avant que de prononcer la Loy comme il le rapporte luy mesme dans l'Exode. Il y a grande apparence, qu'avant cette voix celeste, Moïse frappé de l'image épouvantable de tant de choses terribles, qu'il découvrit sur Sinai le matin de ce grand jour, il tomba dans des ressentimens de crainte, qu'il témoigna par ses paroles, que l'Apôtre luy attribue icy, confessant qu'*il étoit tout épouvanté, & qu'il en trembloit.* Il est vray que nous ne lisons ces paroles dans aucun des livres de Moïse, ni des autres écrivains Canoniques du Vieux Testament. Mais comme les Juifs gardoient quantité de traditions, qui n'étant pas couchées dans l'Écriture, leur avoient esté baillées de vive voix par leurs Peres, celle-cy selon toute apparence en étoit l'une, d'où l'Apôtre l'a tirée, & assurée de sa verité

par

Exod.
19.19.

par la revelation de Dieu, n'a point feint de l'employer icy ; & il en use quelque fois ailleurs en la mesme sorte ; comme dans la seconde épître a Timothée où il nous apprend les noms des deux Magiciens , qui resisterent a Moïse les appellant Iannes & Iambres ; ce qui s'étoit conservé dans la tradition , bien qu'il ne soit exprimé dans aucun lieu de l'Écriture. D'où il s'ensuit bien de vray ce qu'en conclut un Theologien de la communion Romaine , que les anciens fideles avoient receu par la tradition beaucoup de choses qui ne sont pas écrites dans leurs livres Canoniques ; s'il l'entend de celles qui regardoient l'histoire & la vie de leurs Peres , comme celle dont il est icy question , de la frayeur dont fut faisy Moïse a la publication de la Loy ; mais non de celles , qui regardent la foy & les mœurs ; dont Dieu leur avoit donné une entiere & parfaite regle dans sa Loy , avec une defense tres-expresse d'y rien ajoûter, ni d'en rien retrancher. l'en dis autant des Chrétiens , auxquels ce Docteur étend sa conclusion ; la parfaite regle de tout ce qu'il faut croire , ou faire pour estre sauvé en Iesus Christ , étant

2. Tim
3. 8.

Estius
sur ce
passage

suffifamment écrite dans les livres du Nouveau Testament, fans qu'il foit befoin d'y rien ajouter, ce qui n'empesche pas que nous ne recevions, mais de foy humaine & non divine, diverses hiftoires de la vie & des souffrances des Apôtres & des premiers fideles, qui nous ont esté baillées par les plus anciens Docteurs du Christianisme; bien qu'elles ne foient pas contenuës dans le canon de la nouvelle Alliance. A quoy j'ajoute encore que les traditions mesme de ce fecond ordre doivent estre foigneusement examinées a la regle de la raison & de l'Escriture, avant que de les reconnoître pour vrayes. Et pour le particulier de celle, que S. Paul a icy rapportée, son autorité divine ne nous permet pas d'en douter; non plus que des autres, s'il y en a aufquelles il a rendu témoignage dans ses écrits. En effet cette tradition ne pose rien, qui ne soit conforme a ce que les Escritures nous disent de Moïse. Car pour l'objet, qui luy cause de la frayeur, elles nous le representent d'une maniere que nous pouvons dire avec verité qu'il n'en fut jamais sur la terre plus capable d'en donner aux hommes

hommes les plus affeurez. Et pour Moïse qu'il fust susceptible de cette passion, elles nous l'apprennent expressement, quand elles nous racontent, qu'à la vision du buisson d'Oreb, *il cacha son visage de crainte qu'il eut de regarder le Seigneur :*

Exod.
3. 6.

Et S. Estienne expliquant la mesme chose, dit que Moïse tout tremblant n'osoit

Actes
7. 32.

considerer ce que c'étoit. Ce n'est donc pas chose étrange, que ce mesme Prophete voyant un spectacle incomparablement plus terrible sur la montagne de Sinai, *se soit épouvanté, & qu'il en ait tremblé.* Voila chers Freres ce que l'Apôtre nous a icy representé de la maniere que la Loy fut publiée aux Juifs de la montagne de Sinai. Vous y voyez des enseignemens illustres de la gloire & de la grandeur de Dieu ; si magnifiques & si admirables, que nous ne lisons point, que jamais il se soit rien passé de semblable depuis la creation du monde. Vous y voyez encore sa justice, armée de tous les instrumens de sa vengeance contre le peché, & sa glorieuse sainteté inaccessible a toutes les creatures, soit viles & basses, soit vicieuses & coupables. Mais nous pouvons dire hardiment que

VOUS

vous n'y voyez rien capable de nous justifier ; beaucoup moins de nous conduire a la perfection ; c'est-a-dire a une sainte & glorieuse immortalité. J'avouë, que cette veuë étoit propre si je l'ose ainsi dire, a ébaucher un fidele ; mais non a l'achever. Car d'un côté elle luy montre l'épouvantable justice de Dieu, & ses armes inevitables aux pecheurs ; & de l'autre elle luy apprend qu'il est pecheur, & que son peché le separe d'avecque Dieu ; & luy imprime par ce moyen dans le cœur une étrange frayeur ; luy arrachant toute la vaine & folle opinion, qu'il pouvoit avoir de sa dignité ou de sa personne , pour chercher tout son salut en la seule grace & misericorde de ce grand Dieu. Et c'est justement la fin & l'effet, que Saint Paul donne par tout a la

Rom.
3.20.
7.7. *Loy ; que c'est par elle qu'est la connoissance du peché ; Et que par elle il a reconnu le peché.*

De cette connoissance qu'elle nous donne de nôtre peché ; qui nous bannit d'avecque Dieu, & de la veuë de sa colere & de sa malediction contre tous les pecheurs se forme en nous la crainte & la frayeur ; qui est le plus haut effet que la loy y puisse produire , comme Saint Paul

Paul nous l'apprend aussi, disant de ceux, ^{Rom. 8}
 qui sont sous la Loy, qu'ils reçoivent
l'esprit de servitude pour estre en crainte. C'est ^{Gal. 3.}
 pourquoy ailleurs il compare la Loy a ^{24.}
 un pedagogue, qui tenoit les Juifs en
 crainte sous une rude sujettion, jusques
 a ce que Christ fust venu. C'est-là tout
 ce que la Loy seule peut faire en nous.
 Car d'elle mesme elle ne nous presente
 aucun moyen de salut. Elle promet la
 vie, je le confesse: Mais a qui? A ceux
 qui ont gardé tous ses commandemens;
 c'est-a-dire a ceux qui sont sans peché,
 puis que le peché n'est autre chose, que
 la transgression de la Loy. Puis donc ^{2. Cor.}
 qu'il ne naist ni ne meurt aucun homme ^{3.7. 9.}
 sans peché, il est clair que la Loy ne don-
 ne la vie a aucun. C'est-pourquoy le saint
 Apôtre la considerant en ce sens l'appel-
 le un *ministre de condamnation & de mort;*
& une lettre qui tuë; parce que s'il n'y
 avoit autre chose que la Loy, tous les
 enfans d'Adam fussent demeurez dans
 la mort. Comment est-ce donc que les
 anciens fideles ont esté sauvez? Par la
 grace & par la foy en la promesse; com-
 me nous le sommes aujourd'huy par la
 mesme grace par la foy en l'Evangile. Et
 parce

Hebr.
9. 13.

parce que la Loy semoit la crainte & la frayeur dans les cœurs des pecheurs, elle les dispoit par ce moyen a recevoir la promesse de la grace, qui leur étoit aussi proposée par Moïse & par les autres Prophetes. Mais de leur donner elle mesme la remission de leurs pechez, c'est ce qu'elle ne pouvoit faire. Et ne m'alleuez point ses victimes & ses expiations, S. Paul nous apprend qu'elles ne sanctifioient les souillez qu'à l'égard de la chair. En effet, où est l'homme assez stupide pour s'imaginer, que ses pechez luy soient remis pour avoir égorgé une genice, ou pour avoir esté arrosé de son sang ou de sa cendre ? Mais quant a nous unir a Dieu dans la communion duquel consiste nôtre bonheur, bien loin que la Loy l'ait peu faire ; qu'au contraire il fut defendu dès l'abord aux Israëlites sous de grandes & terribles peines d'approcher seulement de la montagne, où il se manifesta a eux pour la publier ; signe evident que le dessein de Dieu dans cette publication étoit seulement de les convaincre de peché & de crime pour les conduire en suite a chercher le salut en sa misericorde, & non de leur

leur communiquer par la Loy par le moyen de s'approcher de luy & de jouir de son salut. Ainsi tout ce que pouvoit faire la Loy, étoit comme nous l'avons dit; de mettre en eux la crainte & la frayeur, dispositions nécessaires pour désirer & embrasser la voye du salut, quand elle leur seroit présentée, soit dans la promesse, soit dans l'Evangile. D'où s'ensuit clairement ce que pretend Saint Paul, que l'Evangile ayant accompli toutes les promesses, c'eust été une folie & une erreur mortelle de laisser l'Evangile, qui donne la perfection, pour se remettre encore sous la Loy, qui ne pouvoit former en l'homme par de tres-pénibles moyens les premières dispositions requises pour la foy & pour le salut; ce qui paroitra dans son plein jour, quand il nous aura montré dans l'autre partie de ce parallèle les divines excellences de l'alliance Evangelique. Pour cette heure faisons pour la fin quelques observations pour nôtre edification. L'Apôtre nous y represente Dieu sur le trône de sa justice, armé des foudres & des tonnerres de sa vengeance contre les pecheurs. Remarquez donc que de toute
cette

cette innombrable multitude d'hommes, qui y comparoissent, il n'y en a pas un seul, qui ne tremble effrayé & épouvanté; non pas Moïse mesme qui confesse que ce tribunal luy fait peur. Que veut dire cet effroy universel, sinon que tous sont pecheurs? & que tous reconnoissent, que pas un d'eux ne peut estre justifié devant Dieu par ses œuvres. Car si Moïse est innocent que craint-il d'un Dieu, qu'il fait bien estre parfaitement juste? Pourquoi a-t-il peur de son feu, de ses tonnerres & de ses foudres? Ver de terre, comment osez-vous pretendre de vous justifier par vos œuvres devant ce tribunal de Dieu où Moïse avecque tout son Israël a tremblé comme si pour foy & pour eux il eust crié a ce souverain Juge du monde, ce qu'un autre Saint luy dit long-temps depuis, *Seigneur n'entre point en jugement avecque tes serviteurs. Car aucun homme vivant ne sera justifié devant toy.* Remarquez en second lieu toutes les marques du Judaïsme que l'Apôtre éloigne de la nouvelle alliance. La premiere est, qu'ils sont venus a une montagne qui se peut toucher a la main, c'est-à-dire que d'un lieu sensible & palpable, ils

1^{er} Jean.
143.

ils ont receu des services sensibles & charnels. Il dit en second lieu, qu'ils sont *venus a un feu brûlant* a des tonnerres, & a d'autres choses terribles. Il dit en troisieme lieu, que de cet épouvantable spectacle de la justice vangeresse de Dieu, ils furent tous remplis de crainte & de frayeur. En effet tout cela s'est toujours veu dans le Judaïsme. Il depend tout entier de certaines montagnes, où il est attaché & consiste en des services palpables & materiels. Il vient a un feu, d'où il ne pretend s'exempter autrement que par la justice & par le merite de ses œuvres. Mais avec tout cela le Juif tremble & est toujours en frayeur, aussi bien que ses Peres, n'osant s'asseurer d'avoir vescu entierement selon la Loy. Ce sont-là selon l'Apôtre les caracteres du disciple de la Loy Mosaique, opposez a ceux du Chrétien. Pensez comment nos adversaires de la communion Romaine peuvent dire comme fait l'Apôtre, Nous ne sommes point venus a une montagne qui se touche ; eux qui mettent le centre de leur Christianisme dans une personne, & dans une ville palpable & sensible l'une & l'autre, & qui ne se peut pas

pas moins toucher que le mont de Sinaï? qui ne tiennent pour leur Loy, que ce qui en est fortty? qui font dependre leur foy des decrets des tiars, des croffes & des mitres, toutes choses fenfibles & palpables? qui n'ont pas moins de services charnels & elementaires, qu'en avoit autrefois la Loy? Comment encore peut-on croire d'eux, qu'ils ne font pas venus a un *feu brûlant*, puis que le Pape leur presente a tous, quelque fideles qu'ils soient; un feu materiel, palpable & non moins cuifant que celuy de Sinaï, qui les travaille tous en cette vie d'une peur non moindre que celle qu'Israël eut du feu d'Oreb, & dans lequel encor la pluspart bruleront apres leur mort; au lieu que celuy de Sinaï donna seulement de la peur aux Israëlités, fans leur faire aucun mal? Et enfin comment peuvent dire avec verité, qu'ils ne font pas venus a ces tonnerres, & a ces autres choses terribles icy representées par l'Apôtre, ceux qui se figurant que Dieu agit avec-que ses enfans en qualité d'un Juge severe, qui ne donne grace, qu'à ceux qui ont pleinement satisfait, ni ne les exempte de peine, qu'apres qu'ils ont payé jus-
qu'au

qu'au dernier quadrin soit en ce monde, soit en l'autre, vivent toujours dans un doute invincible s'ils sont justifiez ou non, craignant tout & se défiant de tout sans pouvoir jamais s'asseurer pour un seul momét d'estre en la grace de Dieu? Le Seigneur soit benit, mes Freres, qui par l'Evangile de son Fils nous a tirez de l'une & de l'autre de ces deux servitudes, sous le joug desquelles tant de gens soupirent encore aujourd'huy. Reconnoissons cette douce liberté Chrétienne de sa seule bonté & misericorde. Conservez-vous dans la possession de cette grace celeste, sans que les afflictions ni les menaces, les seductions ni les promesses, les tentations ni les exemples puissent jamais vous faire changer le doux & glorieux don de Iesus Christ, avecque le joug ou la sujection des hommes; seulement chers Freres gardez-vous de perdre la liberté que le Saint des Saints vous a acquise par son sang précieux, pour une occasion de vivre selon la chair. Souvenez-vous que cette grande grace de Dieu n'est apparüe, que pour vous instruire & vous former a une pure & sincere sanctification; afin que renon-

Ll çant

çant a toute impieté & aux convoitises mondaines nous vivions en ce present siecle sobrement, justement, & religieusement, attendant la bien-heureuse esperance & l'apparition de la gloire de nôtre grand Dieu & Sauveur Iesus Christ, auquel avecque le Pere & le S. Esprit, vray & seul Dieu benit a jamais, soit tout honneur, toute gloire & toute loüange aux siecles des siecles. Amen.

SERMON